

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 29 octobre 2024
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 29 octobre 2024**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapière, président du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE — Président
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien
Alexandre LAFORGE — Communauté
Christian SAVARD — Communauté
Clémence MORIN — Communauté
Karine GAGNON — Personnel-cadre
Serge BROSSARD — Communauté
Maxim PILOTE — Directeur d'établissement
Sébastien POMERLEAU – Parent
Patrick-André LAVOIE — Communauté
Alexandre PETTIGREW — Parent
Martin TRUDEL — Parent
Guillaume CHÉNARD – Personnel professionnel
Martin CORBEIL — Parent

Christian PLEAU — Directeur général
Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice par intérim du Service du secrétariat général et des communications

ABSENCES

Éric CANTIN — Personnel enseignant
Alexandre LAFORGE — Communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière 29 octobre 2024.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 015-24-25

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Maxim Pilote d'adopter l'ordre du jour suivant avec la modification suivante la tenue du huis clos à la place du point 2.:

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
 - 3.1. Dispense de lecture du procès-verbal
 - 3.2. Séance ordinaire du 27 08 2024
 - 3.3. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 08 2024
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 6.1 Direction générale par intérim - Nomination
 - 6.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 – Lancement de consultation
 - 6.3 Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire – Lancement de consultation
 - 6.4 Planification des besoins en espace 2024-2025 - Adoption
 - 6.5 Service de télémédecine à l'intention du personnel – Modalité particulière d'octroi du contrat 2024-2025
7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services

- 8. Rapports
 - 8.1. Rapport du président du CA;
 - 8.2. Rapport du DG;
 - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
 - 8.4. Rapport du Comité de vérification;
 - 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.
- 9. Affaires et questions diverses
 - 9.1. Période de questions;
 - 9.2. Suivis aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
 - 10.1 Ouverture du huis clos
 - 10.2 Huis clos
 - 10.3 Levée du huis clos
- 11. Levée de la séance

1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

M. Pettigrew déclare un conflit d'intérêt au point 6.5

2. DOSSIER À HUIS CLOS

2.1 OUVERTURE DU HUIS CLOS C.A.

C.A. 016-24-25

Il est proposé par Clémence Morin et résolu unanimement de :

- 1) **DÉCRÉTER** un huis clos

2.2 HUIS CLOS

2.3 LEVÉE DU HUIS CLOS

C.A. 017-24-25

Il est proposé par Stéphane Lapierre et résolu unanimement de :

- 1) **LEVER** le huis clos

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. DISPENSE DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX

C.A. 018-24-25

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

- 1) **Dispenser** le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 27 août 2024

3.2. SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 27 08 2024

C.A. 019-24-25

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Serge Brossard et résolu unanimement de :

- 1) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 18 juin 2024 tel qu'il a été rédigé.

3.3 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 08 2024

Le Directeur général rappelle que la première consultation publique concernant la modification des aires de desserte à lieu demain, 30 octobre 2024.

4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

Aucun.

5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

Aucune.

6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

6.1. DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTÉRIM - NOMINATION

CONSIDÉRANT les dispositions du projet de *loi 23* en cas de vacance au poste de directeur général;

CONSIDÉRANT la démarche de remplacement initiée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 27 août 2024 ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité de sélection désigné à cet effet parmi les membres du Conseil d'administration;

C.A. 020-24-25

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Martin Trudel et résolu unanimement de :

- 1) **PROCÉDER** à la nomination de Marie-Pierre Lamarche à la direction générale par intérim, et ce, à compter du 21 décembre 2024.
- 2) **INFORMER** le ministère de l'Éducation de cette nomination.

6.2 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 – LANCEMENT DE CONSULTATION

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Découvreurs doit établir chaque année, un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents ainsi que toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans celui du Centre de services scolaire des Découvreurs doivent être consultés quant au plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 40 et 193 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents et le Conseil d'établissement doivent être consultés quant aux actes d'établissements;

CONSIDÉRANT l'article 9.6 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

C.A. 021-24-25

Il est proposé par Serge Brossard, appuyé par Guillaume Chénard et résolu unanimement de :

- 1) **LANCER** en consultation auprès des instances suivantes, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et prévisions de clientèle* lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 021-24-25 :
 - a. Le Comité de parents;
 - b. La Ville de Québec;
 - c. La Ville de L'Ancienne-Lorette;
 - d. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

2) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 octobre 2024 au 14 janvier 2025, aux fins d'une adoption du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et prévisions de clientèle* lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 28 janvier 2025;

6.3 **CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'ADMISSION ET AUX CRITÈRES D'INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE – LANCEMENT DE CONSULTATION**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 4 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), les parents d'un élève mineur et l'élève majeur ont le droit de choisir l'école qui répond le mieux à leurs besoins, parmi les écoles du Centre de services scolaire des Découvreurs;

CONSIDÉRANT que ce choix peut s'exercer chaque année;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), l'exercice de ce droit est assujéti aux critères d'inscription établis par le Centre de services scolaire des Découvreurs, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 193 et 244 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents et les enseignants doivent être consultés quant aux critères d'inscription;

C.A. 022-24-25

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement de :

1) **LANCER** en consultation auprès des instances suivantes, le projet de *Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* lequel document est déposé en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 022-24-25 :

- a. Comité de parents;
- b. Comité de participation des enseignantes et enseignants du Centre de services scolaire des Découvreurs.
- c. Conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires.

2) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 octobre 2024 au 14 janvier 2025, aux fins d'une adoption du *Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 30 janvier 2024.

6.4 **PLANIFICATION DES BESOINS EN ESPACES 2024-2029 – ADOPTION**

CONSIDÉRANT l'article 272.5 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les nouvelles prévisions de croissance du nombre d'élèves au secteur primaire et au secteur secondaire entraînant à terme de nouveaux besoins d'espace;

C.A. 023-24-25

Il est proposé par Christian Savard, appuyée par Martin Corbeil et résolu unanimement de :

- 1) **ADOPTER** le document « Projet de planification des besoins d'espace 2024-2029 » lequel est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 023-24-25;
- 2) **TRANSMETTRE** le document aux municipalités concernées.

6.5 **SERVICE DE TÉLÉMÉDECINE À L'INTENTION DU PERSONNEL – MODALITÉ PARTICULIÈRE D'OCTROI DU CONTRAT 2024-2025**

CONSIDÉRANT l'analyse comparative rigoureuse déjà effectuée en mars 2023;

CONSIDÉRANT le taux de satisfaction de nos employés pour ce service;

CONSIDÉRANT que ce service est encore nouveau dans son utilisation et que le CSSDD souhaite bien évaluer les bienfaits à moyen et long terme sur son organisation;

C.A. 024-24-25

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyée par Guillaume Chénard et résolu unanimement de :

- 1) **APPROUVÉ** le contrat de gré à gré avec l'entreprise Maple pour les services de télémédecine et ce, pour l'année scolaire 2024-2025 uniquement.

**7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE
AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

Aucun

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le président mentionne que le choix du directeur général par intérim a été un choix rigoureux fait par le comité à cet effet. Il rappelle également la consultation du 30 octobre.

8.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente son rapport. Il fait part au CA du gel d'embauche gouvernemental. Il réagit également aux dernières nouvelles médiatiques concernant la francisation. Il rappelle la fête des retraités qui aura lieu le 7 novembre.

8.3 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Aucun.

8.4 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Aucun

8.5 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun

9 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun.

9.2 SUIVI AUX QUESTIONS

Aucun.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 025-24-25

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Clémence Morin de lever la séance du Conseil d'administration du 27 août 2024.

Il est 21 h 00.

Le président,



Stéphane Lapierre

La secrétaire générale par intérim,



Marie-Pierre Lamarche